

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (1981)
Heft: 617

Rubrik: Domaine Public : merci

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 29.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Domaine public

J. A. 1000 Lausanne 1

Hebdomadaire romand
N° 617 10 décembre 1981
Dix-neuvième année

Rédacteur responsable:
Laurent Bonnard

Le numéro: 1 franc
Abonnement
pour une année: 52 francs

Administration, rédaction:
1002 Lausanne, case 2612
1003 Lausanne, Saint-Pierre 1
Tél. 021 / 22 69 10
CCP 10-155 27

Imprimerie des Arts et Métiers SA

Ont collaboré à ce numéro:
Rudolf Berner
François Brutsch
André Gavillet
Pierre Gilliland
Yvette Jaggi
Charles-F. Pochon
Victor Ruffy

Points de vue:
J. Cornuz
Helena Mach
Gil Stauffer

617

Les dividendes d'un climat

L'examen du budget de la Confédération par le Conseil des Etats a été l'occasion, pour certains députés, de reprendre l'antienne «moins d'Etat, plus d'économies». Après l'acceptation d'un «nouveau» régime financier par le peuple et les cantons, il fallait s'attendre à ce que les freineurs passent à nouveau à l'offensive.

Hans Letsch, le professeur argovien champion de l'austérité des finances publiques, propose de renvoyer au Conseil fédéral le plan financier 1983-1985. Guy Genoud, le Valaisan fort en gueule, refuse de nouvelles économies sur le dos des cantons. Hubert Reymond, le très réactionnaire libéral vaudois, veut s'attaquer aux dépenses sociales.

POLITIQUE ET PÂQUERETTES

La pudeur du consensus

Les Suisses n'aiment pas discuter haute politique. Ils évitent soigneusement d'ouvrir de grands débats, comme si la mise en évidence de désaccords leur paraissait indécente. Cette pudeur du «consensus» nous vaut, sur les plus grands sujets, des débats ternes, totalement dépourvus d'élan et de piquant. A force de vouloir éviter la déclamation ridicule, on tombe dans l'ennui démobilisateur.

Voyez l'accueil fait au Rapport de mi-législature sur les grandes lignes de la politique fédérale 1979-1983! Tout juste si les parlementaires avaient lu le chapitre les intéressant directement; et de regretter tel report ou telle précipitation, et de souhaiter telle priorité ou tel effacement — tout en déclarant l'ensemble plutôt inutile.

Moins d'Etat. Mais aucun d'eux n'a montré avec précision où, exactement, les compressions doivent intervenir et qui en subira les conséquences.

Scénario analogue le lendemain au Conseil national à l'occasion de l'examen du rapport intermédiaire sur les grandes lignes de la politique gouvernementale pour 1979-1983. Motions du centre, des indépendants, des libéraux, qui toutes invitent l'exécutif à raboter le programme initialement prévu. Moins d'Etat. Seuls points concrets: le renvoi à plus tard de l'adhésion à l'ONU et de la révision totale de la Constitution. Pour le reste, flou artistique.

Ni au Conseil des Etats, ni au Conseil national ces diverses propositions n'ont trouvé de majorité. Mais qu'on ne s'y méprenne pas; pour les freineurs il s'agit d'entretenir un état d'esprit — celui d'une Suisse recroquevillée et peureuse — qui, à chaque occasion, leur permettra de marquer des points.

Ce Rapport intermédiaire, premier du genre, vaut mieux que les propos rétrécis auxquels il a donné lieu. Pour les parlementaires et pour tous ceux qui suivent les méandres de la politique fédérale, ce Rapport fait utilement le point, et donne cette vue d'ensemble à laquelle plus personne n'ose prétendre.

SUITE ET FIN AU VERSO

DOMAINE PUBLIC

Merci

Merci à toutes celles et à tous ceux qui nous ont (déjà) renouvelé leur confiance pour 1982... et à toutes celles et à tous ceux qui s'appretent à le faire dans les meilleurs délais, au grand soulagement de l'administration.